
PROCES-VERBAL DE LA REUNION DE COMITE DIRECTEUR DU 27 MARS 2021 EN VISIOCONFERENCE

- Présents : Stéphan AIME, Jean-Marie APPENZELLER, Valentin BARRAU, Michel COLOMA, Ludivine CRUBELLIER, Bernard DALMON, Magali FAUVEAU, Sébastien FEIGNA, Carlos FERNANDEZ, Stéphanie FEUILLERAT, Eric HILDEBERT, Philippe JAMET, Richard LAGRAVE, Michel MAHEUX, Hélène MANDROUX, Christine MAZIERE, Gilles MICHEL, Alain NADAUD, Jean NESPOULOUS, Jean PEYRAUD, Lionel REY, Anne SARRUS, Caroline SUDRE, Alexandra VERGNES, Julien VILLE.
- Invités : Gérard BOULOUNAUD, Marc CRUBELLIER, Didier JANIN, Thierry MOUILLAUD.
- Excusés : Henri BERGERET, Alain BOULIANNE, Guy COUTAREL, Edouard FERNANDES, Christine KITEGI, Sébastien LETRILLARD, Chantal PLANQUES, Catherine RAMONE.
- Absents : Jean-Paul HERNANDEZ, Didier VIANNAI.
- Assistent : Alexis BUSOLIN, Thibault HETZEL, Maeva MORINEAU.

Début de la réunion : 10 :09

- **Approbation du compte-rendu de la réunion de Comité Directeur du 9 janvier 2021**

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité (en séance).

- 1. **Affaires institutionnelles et financières.**

- 1.1. Informations du Président.

Bernard DALMON présente l'état des licences à la Fédération Française de Natation au 26 mars 2021 avec un comparatif au 26 mars 2020, à savoir :

- baisse de 122 580 licences (-35,53%) à la Fédération Française de Natation par rapport au 26 mars 2020 soit un impact financier de 1 692 254,90 Euros.
- baisse de 11 452 licences (-39,39%) auprès de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation par rapport au 26 mars 2020 soit un impact financier de 102 951,90 Euros.

Face à de tels indicateurs, le Comité Directeur est interpellé sur l'intérêt de licencier tous les



adhérents à jour de cotisation en dépit du contexte sanitaire actuel qui restreint la pratique des activités sportives. Bernard DALMON appelle à la vigilance des dirigeants face à la multiplication des contrôles pour justifier, en bonne et due forme, toute demande de financement auprès des collectivités territoriales comme de l'Agence Nationale du Sport via les dispositifs des Projets Sportifs Fédéraux et des Projets Sportifs Territoriaux.

Sans transition, la campagne de financement des Projets Sportifs Fédéraux et des Projets Sportifs Territoriaux débute le 6 avril 2021. Dans la continuité de ce qui a été entrepris l'an passé, la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation souhaite poursuivre et renforcer l'accompagnement auprès des clubs pour répondre à ces appels à projets. Pour ce faire, Bernard DALMON appelle clubs et comités départementaux à une mobilisation massive. Concrètement, l'Agence Nationale du Sport souhaite, à travers les Projets Sportifs Fédéraux et les Projets Sportifs Territoriaux : i) aider les clubs en très grande difficulté financière ; ii) contribuer à l'achat de matériels spécifiques ; iii) favoriser les actions relatives à la reprise des activités (stages de reprise et/ou de découverte et/ou d'apprentissage) ainsi que toute action visant à promouvoir l'activité des clubs. En outre, l'Agence Nationale du Sport envisage de soutenir les clubs inscrits au Projet de Performance Fédéral et plus généralement la pratique sportive de haut-niveau.

1.2. Litige financier.

Suite au litige financier relaté à la fin du printemps 2020 au sein d'un club d'Occitanie, l'investigation de l'ensemble des pièces comptables à disposition, selon une procédure précise afin de se faire une opinion, est terminée. Un signalement sous le sceau de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation a été fait au Procureur de la République du Tribunal de Grande Instance de Montpellier, par voie postale et par courriel, en date du 13 mars 2021. En outre, l'organisme général de discipline de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation est convoqué le 9 avril 2021.

1.3. Abandon de frais.

Jean NESPOULOUS informe que, dans le cadre des abandons de frais en faveur de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation en marge de la déclaration des revenus de 2020, le forfait kilométrique est fixé à 0,321 km. Le Comité Directeur est sollicité pour remettre les récapitulatifs d'abandon de frais obligatoirement accompagnés de toutes les pièces comptables justificatives originales pour le 31 mai 2021. En retour, l'imprimé attestant du don sera remis. A titre de rappel, sur les 3 derniers exercices, les abandons de frais se sont élevés annuellement à 15 000 € environ ce qui contribue grandement à financer la politique sportive de la ligue.

Julien VILLE est sollicité pour communiquer à ce sujet dans les plus brefs délais.

2. Fonctionnement de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation.

La composition de chacun des Défis ci-après est successivement présentée par l'un des animateurs concernés :

NATATION COURSE		
ANIMATEURS	BERNARD Nathalie	Montpellier Paillade N
	COLOMA Michel	Dauphins Toulouse OEC
MEMBRES	BUSOLIN Alexis	Ligue
	JAMET Philippe ou BONGIBAUT Julien	3 MUC Natation
	LETRILLARD Sébastien	Montpellier Paillade N
	NADAUD Alain	EBB Natation
EAU LIBRE		
ANIMATEURS	CRUBELLIER Ludivine	Dauphins Clermont H.
	PUYRENIER Patrick	Sète Natation
MEMBRES	BUSOLIN Alexis	Ligue
	CANE Philippe	CN Béziers Méd Nat.
	CRUBELLIER Marc	Dauphins Clermont H.
	THOMAS Vincent	SO Millau Grands C.
	VENTURI Bertrand	Neptune Olympique F.
NATATION ARTISTIQUE		
ANIMATEURS	FAUVEAU Magali	Aqua & Synchro 66
MEMBRES	CHASSAIGNE Stéphanie	Colomiers Nat Synchro
	FEUILLERAT Stéphanie	Toulouse Nat Synchro
	GAILLARD Noémie	CN Saint-Cyprien
	KITEGI Christine	Colomiers Nat Synchro
	LALANNE Marie-Christine	Toulouse Nat Synchro
	ROMERA Cyril	Aqua & Synchro 66
WATERPOLO		
ANIMATEURS	APPENZELLER Jean-Marie	Sète Natation
	FERNANDEZ Carlos	Albi SA
MEMBRES	ACHOTEGUY Nicolas	SDN Tournefeuille
	BRITTO Joseph	Sète Natation
	DIETRICH Alexandre	Tarbes NC
	FREMAUX Agathe	Sète Natation

ACTIVITES ESTIVALES		
ANIMATEURS	AIMÉ Stéphan	AS Salindres Natation
	NADAUD Alain	Entente Bretenoux-Biars
MEMBRES	BUIGUES Jérôme	SO Bagnols Marcoule
	CRUBELLIER Marc	Dauphins Clermont H.
	CUSINATO Jean Pierre	CN Fleurance
	FROMENTEZE Dominique	JS Gramat
	INVERNON David	Thuir Natation
	JANICOT Christelle	Gourdon Natation
	MESLET Didier	Lafrançaise Natation
	PARAIRE Thierry	CN Montréal
	PESTEIL Christine	SN Saint Céré
	ROBINET Eliane	Gourdon Natation
ARBITRES		
ANIMATEURS	REY Lionel	CN Cugnaux
	MAHEUX Michel	Toulouse TAC
MEMBRES	BARDOU Michel	Canet 66 Natation
	HILDEBERT Eric	AS Villeneuve-Lès-Avignon
	JANY Eric	Dauphins Toulouse OEC
	MOLLICONE Paule	NC Nîmes
	PLOUVIEZ Philippe	ASPTT Toulouse
	SUDRE Caroline	CN Béziers Méditerranée
INFORMATIQUE		
ANIMATEURS	NADAUD Alain	EBB Natation
	FERNANDES Edouard	TOAC
MEMBRES	BOULIANNE Alain	ASPTT Toulouse
	DIETRICH Alexandre	Tarbes NC
	MAHEUX Michel	Dauphins Toulouse OEC
	MESLET Didier	Cahors Natation
	MUZET Guillaume	Tarbes NC
	PAILHOUS Cyril	Grand Rodez Natation
	PEYRAUD Jean	CN Lunel
	REY Lionel	CN Cugnaux
	ROMERA Cyril	Aqua Synchro 66
	TRAIN Dominique	NC Nîmes

MAITRES		
ANIMATEURS	FERNANDES Edouard	TOAC
	TRAIN Dominique	NC Nîmes
MEMBRES	HILDEBERT Eric	AS Villeneuve-Lès-Avignon
	SIMON Jonathan	TOAC
	FEIGNA Sébastien	Avenir Muret N
	MAZIERE Christine	NC Nîmes
	PEYRAUD Jean	CN Lunel

Le Comité Directeur entérine à l'unanimité les compositions précédentes en émettant deux souhaits :

- la présence de dirigeants de Montpellier Waterpolo et du Stade Toulousain au sein du Défi Waterpolo ; Jean-Marie APPENZELLER et Carlos FERNANDEZ sont sollicités à cet effet.
- la présence d'entraîneurs de Natation Course et d'Eau Libre dans les Défis respectifs de Natation Course et d'Eau Libre. Michel COLOMA et Ludivine CRUBELLIER sont sollicités à cet effet. En outre, la présence d'un entraîneur de Natation Course issu de chaque département est attendue au Défi Natation Course.

En complément, le Comité Directeur entérine à l'unanimité la liste suivante des formateurs régionaux et départementaux :

FORMATEURS REGIONAUX		
	BARDOU Michel	Canet 66 Natation
	HILDEBERT Eric	AS Villeneuve-Lès-Avignon
	JANY Eric	Dauphins Toulouse OEC
	MAHEUX Michel	Toulouse TAC
	MOLLICONE Paule	NC Nîmes
	PLOUVIEZ Philippe	ASPTT Toulouse
	REY Lionel	CN Cugnaux
	SUDRE Caroline	CN Béziers Méditerranée
FORMATEURS DEPARTEMENTAUX		
AUDE	BORDERES Noëlla	CN Castelnaudary
	POGAM Jennifer	CN Carcassonne
AVEYRON	DALMON Bernard	CN Capdenac
	PAILHOUS Cyril	Grand Rodez Natation
GARD	HILDEBERT Eric	AS Villeneuve-Lès-Avignon
	MOLLICONE Paule	NC Nîmes
	TRAIN Marie	NC Nîmes
GERS	BERGERET Henri	CN Auch
	FALZON Jean-Paul	CN Auch

FORMATEURS DEPARTEMENTAUX		
ARIEGE & HAUTE-GARONNE	BOULIANNE Alain	ASPTT Toulouse
	BOULOUNAUD Gérard	Marsouins du Comminges
	FERNANDES Edouard	TOAC
	JANY Eric	Dauphins Toulouse OEC
	MAHEUX Michel	Dauphins Toulouse OEC
	NEGUERUELA Sophie	CN Cugnaux
	REY Lionel	CN Cugnaux
	VERGNES Alexandra	US Colomiers Natation
HAUTES-PYRENEES	CARRERE Laurence	Dauphins du Stade B.
	DELCROS Benoit	Tarbes NC
	SANCHEZ Raphael	EPSTN
HERAULT	CANE Philippe	CN Béziers Méditerranée
	CRUBELLIER Ludivine	Dauphins Clermont H.
	CRUBELLIER Marc	Dauphins Clermont H.
	PUYRENIER Patrick	Sète Natation
	RIERA Jacques	3 MUC Natation
	SUDRE Caroline	CN Béziers Méditerranée
LOT	BESANCON Laurent	Gourdon Natation
	MESLET Didier	Cahors Natation
	PONSART Patrick	EBB
LOZERE	LAUNE Valérie	Eveil Mende Natation
PYRÉNÉES-ORIENTALES	BARDOU Michel	Canet 66 Natation
	GIL Robert	Canet 66 Natation
	JANIN Didier	Canet 66 Natation
	LE BOULCH Eveline	Canet 66 Natation
TARN	ASSIE Henri	US Carmaux Natation
	BILSKI Claude	Albi Sports Aquatiques
	VAYSSIERE Jean-Luc	Albi Sports Aquatiques
TARN-ET-GARONNE	CAUQUIL Marie-José	Montauban Natation

Le Conseil d'Administration de l'Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation d'Occitanie est statutairement présidé par le Président de la ligue d'appartenance, Bernard DALMON. Michel COLOMA, Richard LAGRAVE, Jean NESPOULOUS, Jean PEYRAUD et Julien VILLE complètent la composition de ce Conseil d'Administration qui, conformément aux statuts, est présentée sans être votée.

La composition des Défis non mentionnés dans le présent compte-rendu sera abordée prochainement.

3. Ecole Régionale de Formation aux Activités de la Natation (ERFAN).

Thibault HETZEL explique que l'offre de formation est menée conformément au programme initial. Il est à noter, compte-tenu de la crise sanitaire actuelle, la difficulté rencontrée par les stagiaires à trouver une structure d'accueil pour suivre la formation en apprentissage.

4. Affaires sportives.

4.1 Centres d'Accession Formation Natation Course et Centre National d'Accession Haut-Niveau Natation Artistique.

Les Centres d'Accession Formation Natation Course Occitanie/Font-Romeu et Occitanie/Toulouse et le Centre National d'Accession Haut-Niveau Natation Artistique Occitanie/Colomiers sont actuellement en cours de recrutement des effectifs pour la saison sportive 2021-2022. Plus en détails, il convient de retenir que :

- le Centre National d'Accession Haut-Niveau Natation Artistique Occitanie/Colomiers sera représenté par un contingent de 11 nageuses, du 2 au 4 avril 2021, à la Rencontre Nationale Juniors à Sète.
- La Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation suit avec attention le comportement de plusieurs nageurs du Centre d'Accession Formation Natation Course Occitanie/Font-Romeu qui ont fait l'objet d'une procédure disciplinaire suite à des faits de harcèlement moral envers des nageuses.

4.2 Calendriers sportifs.

A l'unanimité, le Comité Directeur entérine l'organisation d'un Meeting Open de Natation Course à Montpellier, les 8 et 9 mai 2021, et d'un Meeting Open Juniors de Natation Artistique, à Perpignan, les 15 et 16 mai 2021, sous réserves que les Services de l'Etat y soient favorables.

5. Questions diverses.

Plusieurs élus tiennent à rappeler que, concrètement, depuis le début de la crise sanitaire, la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation adapte avec agilité le programme sportif régional initialement prévu, dans le respect de la politique du Ministère des Sports et des prérogatives de la Fédération Française de Natation. L'objectif demeure bien de permettre la confrontation à une population de nageurs autorisés la plus large qu'il soit. En outre, les dirigeants de la Ligue Occitanie Pyrénées-Méditerranée de Natation (et particulièrement son Président, Bernard DALMON) agissent quotidiennement pour défendre les intérêts des clubs, de leurs adhérents comme de leurs

salariés et de leurs bénévoles, en informant la Fédération Française de Natation qui, elle-même, agit collectivement avec d'autres fédérations olympiques et le Comité National Olympique et Sportif auprès du Ministère des Sports.

Tenant compte de cela, entendre et lire, de la part de parents de nageurs, espérer l'annulation d'une compétition (au motif que leurs proches n'y sont pas éligibles) est mesquin et irresponsable : cela traduit un repli sur soi qui à terme s'avèrera extrêmement réducteur et dangereux pour le milieu sportif, amateur ou professionnel, et plus généralement pour notre société.

Fin de la réunion : 12 :48



Bernard DALMON
Président



Julien VILLE
Secrétaire Général